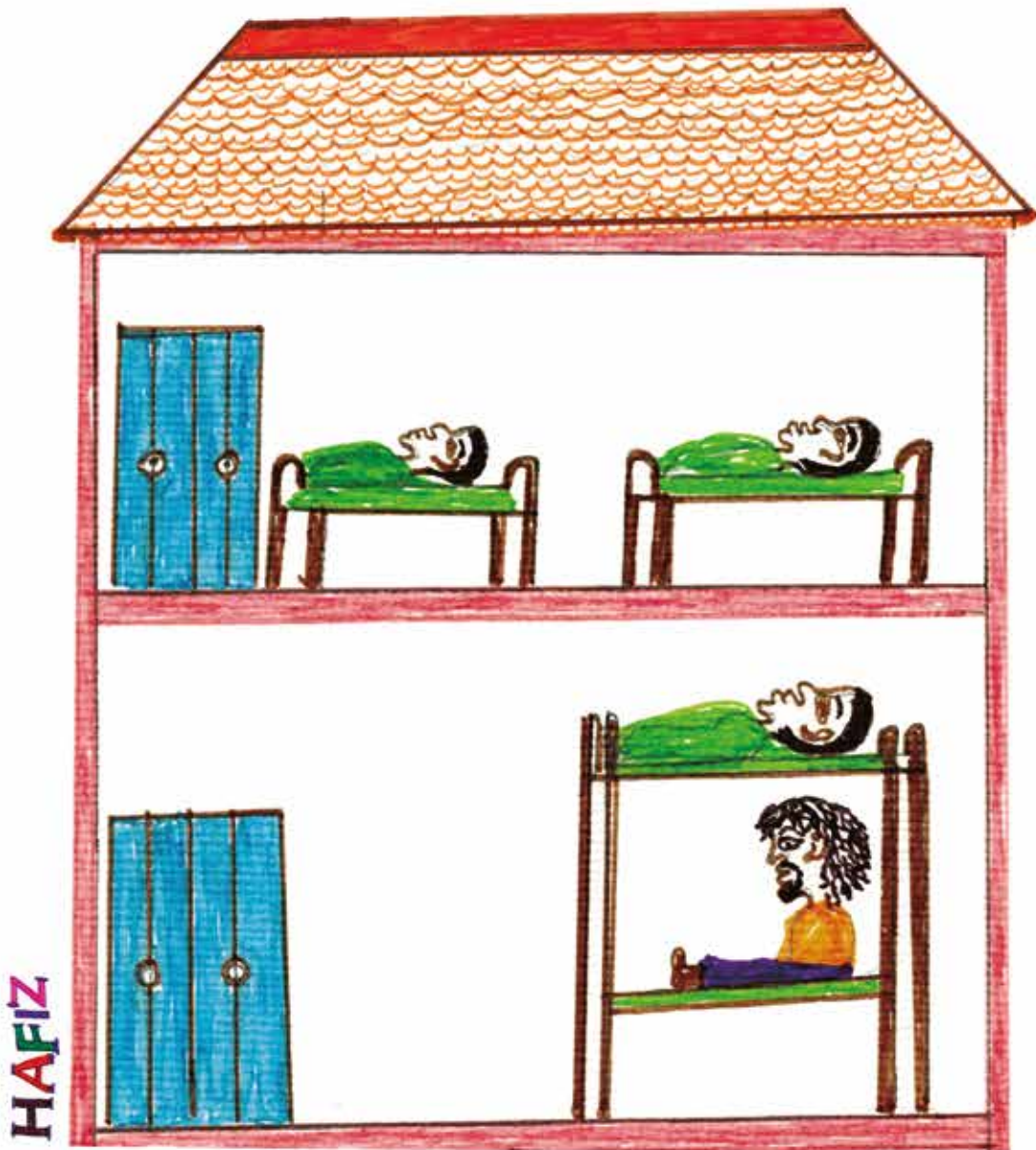


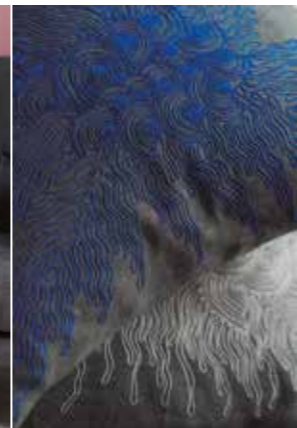
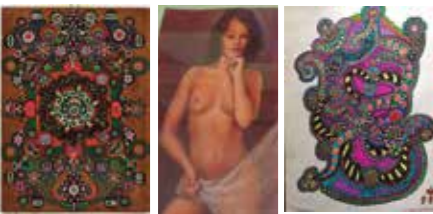
EVASIONS

l'art dans liberté



7 avril - 23 septembre 2018

Musée
International
des Arts
Modestes
Site



EVASIONS

l'art sans liberté

7 avril - 23 septembre 2018



Au-delà de ce qu'on nomme communément « l'art carcéral », l'exposition rassemble plus largement, et pour la première fois, des œuvres et travaux plastiques produits dans des espaces de privation de liberté : prisons, mais aussi camps et lieux d'accueil d'exilés, jusqu'aux camps de concentration.

Des productions des ateliers de la Jungle de Calais aux dessins d'Hafiz el Sudani réalisés sur les trottoirs de Paris, des Paños, créés par les prisonniers mexicains dans les geôles américaines aux travaux plastiques produits dans les prisons françaises par des détenus dans le cadre d'ateliers de pratique artistique, l'exposition *EVASIONS, l'art sans liberté* pose l'expression artistique comme dernière des libertés de l'homme.

Ainsi, en témoigne l'exceptionnel ensemble de carnets de recettes de cuisine illustrés, imaginés et rédigés dans des camps de concentration et des camps de travail.

L'exposition *EVASIONS, l'art sans liberté*, qui présente nombre d'œuvres et d'objets inédits, s'organise selon trois sections :

- *Territoires imaginaires* (camps et campements d'exilés),
- *Dehors imaginaires* (prisons),
- *Festins imaginaires* (camps de concentration).

La scénographie, conçue par Isabelle Allégret assistée de Mathilde Grospeaud, rend compte de ces contextes différents par un parcours qui, au travers de trois types d'atmosphères, va crescendo vers l'enfermement extrême des camps.

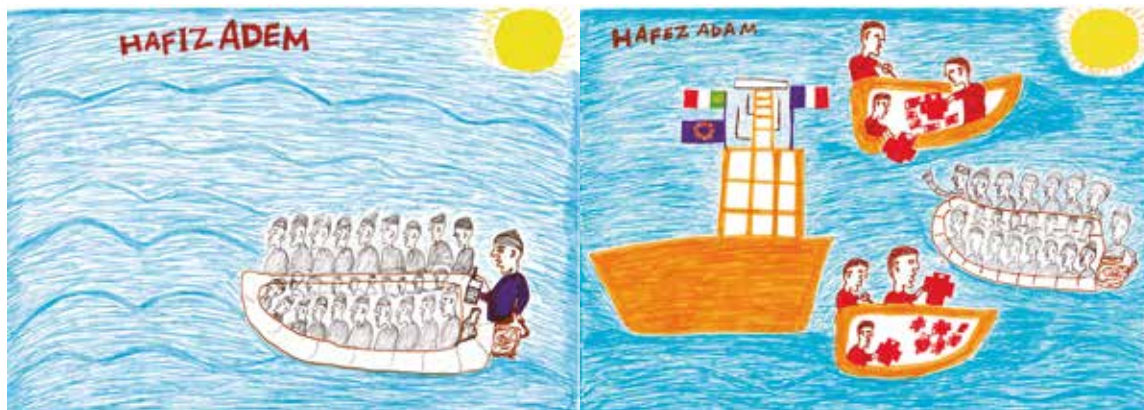
Norbert Duffort

Commissaire général de l'exposition

EVASIONS 1

Territoires imaginaires

Commissaire : Norbert Duffort



Par leur ampleur et leur durée, les flux migratoires constituent l'un des phénomènes majeurs qu'ait connus l'Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale ; au-delà des drames humains, la société européenne est interpellée au plan politique comme au plan culturel.

Il est vrai que chaque femme, chaque enfant, chaque homme déplacé emporte et apporte avec lui un pan de sa culture d'origine.

Privé de la parole par la méconnaissance de la langue du pays d'arrivée, l'exilé s'exprime d'abord par d'autres voies : en premier lieu la cuisine, mais aussi la musique et la danse, et, lorsqu'on lui en donne les moyens, le dessin et autres pratiques plastiques voire artisanales.

Les associations d'aide aux exilés l'ont bien compris : dans les camps en Grèce ou en Italie comme dans les campements précaires en France, sont nées de multiples initiatives citoyennes et/ou militantes sous forme d'ateliers d'arts plastiques plus ou moins organisés, ponctuels ou dans la durée.

On pense à l'expérience unique du Camp de Pikpa à Lesbos. En France, le collectif d'artistes « Art in the Jungle » a animé ce type d'ateliers le temps qu'a duré la Jungle de Calais, puis a suivi les exilés expulsés jusqu'en région parisienne, où d'autres associations (« Dessins sans papiers », « Epitome »...) œuvrent dans la même voie ; tandis que le Secours catholique prenait le relai à Calais.

A un autre niveau, « La Fabrique nomade » accompagne des exilés artisans vers une insertion professionnelle.

Les travaux produits dans ces ateliers - dessins de petit format, objets fabriqués à partir de matériaux de récupération dont des Life Jackets...- constituent le coeur cette section de l'exposition, construite autour d'une grande table de rencontres et d'échanges.

Films documentaires, photographies, documents d'archives, contextualisent ces productions.

Un focus sur la Jungle de Calais, un autre sur l'oeuvre du jeune soudanais Hafiz Adem, un autre enfin sur les rites commensaux chez les exilés à partir de l'action du chef et artiste Gilles Stassart dans les camps de réfugiés de l'Est africain, permettent de dépasser la simple contemplation des travaux plastiques exposés.

Et, comme un « work in progress », cette section de l'exposition fait l'objet d'un réaccrochage régulier au rythme des flux migratoires.



EVASIONS 2

Dehors imaginaires

Commissaire associé : Pascal Saumade



La prison, dispositif d'enfermement imaginé par la plupart des sociétés humaines, est d'abord, pour le détenu, le lieu du temps qui passe, le lieu de l'attente.

Et il faut d'autant plus occuper ce temps, qu'il ne passe pas vite.

Ce que les milieux artistiques nomment aujourd'hui « art carcéral », a probablement de tout temps existé.

Au XIX^{ème} siècle, les bagnards gravent des coquillages ou des coques de végétaux, qu'ils tentent de monnayer via leurs gardiens.

Dans l'entre-deux-guerres, le Docteur Lacassagne, faisant oeuvre de précurseur, étudie les dessins des détenus de la prison de Lyon.

Les Paños, tissus dessinés et peints par les Chicanos dans les prisons américaines, qui circulent dès l'après seconde guerre mondiale, témoignent d'une esthétique mêlant traditions et « vie moderne ».

Au cours des vingt dernières années, les autorités des pays occidentaux prenant la mesure de ces pratiques plastiques en milieu carcéral, ont mis en place des dispositifs d'ateliers d'expression artistique ; ainsi en France, la convention cadre entre les Ministères de la Justice et de la Culture se concrétise par des projets accompagnés par un artiste plasticien, comme celui mené par Hervé Di Rosa à la Maison centrale de Saint Maur de Châteauroux, et ceux de Nicolas Daubanes interrogeant les pratiques de « cantinage ».

S'ils peuvent être lus comme autant de « tentatives d'évasion », les travaux plastiques produits en prison témoignent d'une grande diversité d'expressions : narrations autobiographiques pour se défendre ou se repentir, sujets religieux ou érotiques pour échapper au quotidien de l'enfermement, motifs décoratifs reproduits à l'infini pour passer le temps...

Ainsi Thierry N. se découvre une vocation de peintre durant sa longue incarcération, tous cherchent le passage entre un dedans vécu et un dehors espéré.

La présente exposition regroupe les productions issues de ces différentes origines, en un ensemble exceptionnel d'oeuvres et objets dont beaucoup jamais montrés en France.

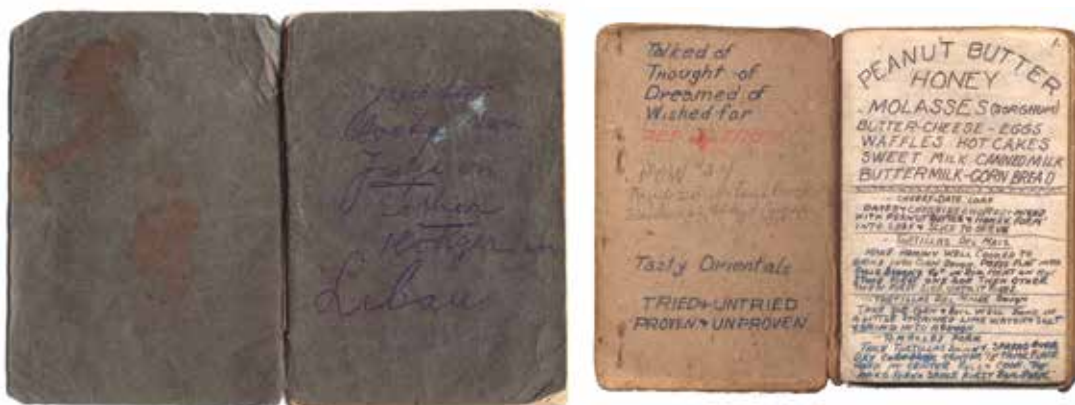
Enfin, une « cellule de musique » propose l'écoute de chansons enregistrées par des prisonniers ou évoquant le monde de la prison.



EVASIONS 3

Festins imaginaires

Commissaire associée : Anne Georget



Dans les camps de concentration nazis, dans les camps de travail soviétiques ou chinois, dans les camps de prisonniers civils et militaires japonais, des déportés ont écrit des recettes de cuisine. Des centaines, des milliers de recettes, réunies dans de petits carnets. Une littérature d'apparence triviale et bien peu héroïque.

Pourtant, ces recettes ont été rédigées par des êtres affamés que les systèmes concentrationnaires entendaient réduire à l'état de sous-hommes, prêts à s'entretuer pour un morceau de pain.

La plupart de ces carnets sont cachés dans les familles depuis des décennies. Ils sont exceptionnels : rares sont les documents produits dans le quotidien de la captivité et de l'anéantissement. Ils enfreignent les représentations de la déportation.

De ces recettes aux titres parfois mystérieux – « Cake milky way », « Marrons St Hubert », « Gesundheit Kuchen »... – émerge une dimension proprement universelle. Souvenirs ? Nourritures ? Rêves ? Testaments ? Evasions ?

Des déportés de toutes origines - femmes, hommes, jeunes, vieux, Français, Russes, Américains... - ont pris d'énormes risques pour écrire cela : volant du papier, rédigeant en cachette, conservant précieusement ces feuillets au cours d'un voyage intérieur inouï.

Conçues dans un univers déshumanisé entre tous, ces recettes semblent avoir été, pour ceux qui les ont écrites, un moyen vital de résister à la destruction, de fabriquer du sens au milieu du chaos, de convoquer l'humanité.

Une écriture constituant, à la lettre, une nourriture pour la chair et aussi pour l'âme, qui fait entendre les voix des déportés au bord de l'abîme et dans ce paroxysme celles de notre genre humain.

A côté de ces carnets dont le matériau-même raconte les conditions de leur création (plaques de métal au camp usine de Flöha, tissu arraché à la paille au camp de femmes de Hasag-Leipzig, tissu au goulag de Potma...), les photos de leurs auteurs, les dessins réalisés dans les camps ainsi que le film *Festins imaginaires* permettent de dépasser leur simple contemplation fascinée.



EVASIONS

l'art dans liberté

Vernissage de l'exposition vendredi 6 avril 2018 à 18h30

Autour de l'exposition :

-Une série d'évènements est proposée:

***27 avril à 18h30 au cinéma Le Palace (Sète)**

Festins imaginaires des déportés
Projection et rencontre-débat

***18 mai à 18h30 au cinéma Le Palace (Sète)**

Dehors imaginaires des détenus
Projection et rencontre-débat

***17 juin à 12h00 au Bar le Pub (Sète)**

Repas de quartier Cuisines du monde en partenariat avec le CADA de Sète

20 septembre

Territoires imaginaires des exilés

à 18h00 au MIAM
rencontre-débat

à 20h00 au cinéma Le Palace (Sète)
Projections

Pour toute information complémentaire, s'adresser au MIAM

-La petite épicerie (service pédagogique du MIAM) proposera des ateliers de pratiques artistiques destinés à tous.

Renseignements, inscriptions, tarifs :

+33(0)4 99 04 76 46 ou petite-epicerie@ville-sete.fr

Catalogue de l'exposition

A l'occasion de l'exposition un catalogue sera publié.

Contact presse :

Pascal Scuotto + 33 (0)6 11 13 64 48 pascal.scuotto@gmail.com

Visite de presse vendredi 6 avril à 14h00

Informations pratiques

Musée International des Arts Modestes
23 quai Maréchal de Lattre de Tassigny
34200 Sète
+33 04 99 04 76 44
miam@miam.org / miam@ville-sete.fr / www.miam.org

*Heures d'ouvertures :

-du 1^{er} avril au 30 septembre : tous les jours de 9h30 à 19h00
Visites guidées du lundi au vendredi à 14h30 et à 16h00, groupes sur réservations.

Fermeture annuelle : 1^{er} mai.

*Tarifs :

-Adultes : 5,60 €
-Groupes de plus de 10 personnes : 3,60 €
-Etudiants, 10-18 ans : 2,60 €
-1.2.3 Musées* : 3,60 euros
-Groupes scolaires non sétois : 25€
-Moins de 10 ans, demandeurs d'emploi, visiteurs handicapés, groupes scolaires sétois, premier dimanche du mois : gratuit

*Sur présentation d'une entrée adulte à l'Espace Georges Brassens ou au Musée de la mer (validité du ticket 2 jours) le MIAM appliquera aux visiteurs un tarif préférentiel.

Association du Cercle des Amis du MIAM

Venez soutenir l'action du MIAM et vous associer à la démarche originale et innovante du musée, en rejoignant l'association du Cercle des Amis du MIAM.

<http://artmodeste.org>

Contacts :

Françoise Adamsbaum : fadamsbaum@gmail.com
Anne Boyé : a.boymestier@free.fr

